



Contractuel-les de la Fonction publique

Connaître ses droits, lutter pour les défendre

**Réunion départementale de tous les personnels du département
Mardi 10 octobre, 17H30 à la Bourse du Travail, salle 102**

En préparation de la **Journée de mobilisation et d'action nationale des contractuel-les**
Mercredi 8 novembre 2017 à Paris à l'appel de la FSU
Quelles actions dans la Loire ?

Notre action départementale s'inscrit désormais dans un plan national d'action. Suite à la RIS du 3 mai 2017 et à la mobilisation du 1^{er} juin 2017, quelles actions envisager pour faire entendre nos revendications ?

- information sur les principaux droits et devoirs des contractuels dans la Fonction Publique,
- bilan des conditions d'emploi des contractuels et principales revendications qui doivent être portées.
- **Quelles actions dans la Loire, notamment le mercredi 8 novembre ?**

Tous les éléments qui seront échangés à cette occasion seront collectés puis envoyés à la FSU pour être présentés lors d'audiences dans les ministères le mercredi 8 novembre, date de la journée nationale d'action.

Il est donc important qu'un grand nombre de contractuels participent à cette réunion :

- pour pouvoir témoigner de la réalité de leurs conditions de travail et d'emploi
- pour que les demandes immédiates des non titulaires soient portées ensuite devant le gouvernement.
- pour donner à voir la mobilisation des non titulaires, leur combat pour des conditions de travail plus juste : dans une seconde partie de la réunion, nous convoquerons la presse locale pour que ces témoignages sur la réalité des situations que nous vivons soient rendus publics.

Aujourd'hui, un agent sur cinq n'est toujours pas titulaire.

Le dispositif de la loi Sauvadet, bien que très insuffisant, n'est même pas assuré d'être prolongé.

Qu'ils soient contractuels de droit public, recrutés en CUI ou même encore fonctionnaires à temps incomplet dans le versant territorial, recrutés sur des fonctions normalement assurées par des fonctionnaires ou sur des fonctions uniquement mises en œuvre par le biais de contrat, les conditions d'emploi et de rémunération placent souvent ces agents dans une situation insupportable à laquelle la FSU ne se résout pas.



**Avec la FSU,
pour le Service Public !**

